

# Fiche pratique : Le port du masque

**CG- BB**

**Pôle santé et conditions de travail**

**Service : prévention des risques**

**Tel : 05 63 60 16 64**

**Mail : prevention@cdg81.fr**

**Date : 05/05/2020**

**Sources :**

-- INRS

- Solidarité-sante.gouv

## LES DIFFERENTS TYPES DE MASQUES

### Masques anti-projections dit chirurgicaux

Le masque chirurgical est destiné à éviter, lors de l'expiration de celui qui le porte, la projection de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive pouvant contenir des agents infectieux transmissibles par voie « gouttelettes ».

Le masque chirurgical protège celui qui le porte contre les agents infectieux transmissibles par voie « gouttelettes ».



Norme NF EN 14683.

Fréquence de changement :

Sa durée maximale de protection est de 4 heures.

Dès qu'il est mouillé ou souillé, jetez-le dans une poubelle si possible équipée d'un couvercle et munie d'un sac plastique. L'élimination se fait par la filière des ordures ménagères. Un double emballage est recommandé pour préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur, lors de la collecte.

### Masques FFPI-FFP2-FFP3

Appareil filtrant contre les particules constitué d'un seul élément sous forme de pièce faciale filtrante. Il protège son porteur contre l'inhalation d'agents infectieux à transmission aérienne.

FFP1 (filtration de 80 % des aérosols) - FFP2 (filtration de 94 % des aérosols) - FFP3 (filtration de 99 % des aérosols).



Norme NF EN 149 : 2001.

Fréquence de changement :

Sa durée maximale de protection est de 8 heures. Le changer immédiatement en cas de souillure, de projection, s'il a été touché.

Dès qu'il est mouillé ou souillé, jetez-le dans une poubelle si possible équipée d'un couvercle et munie d'un sac plastique. L'élimination se fait par la filière des ordures ménagères. Un double emballage est recommandé pour préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur, lors de la collecte.

### Masques tissus

Ce logo rouge et bleu pourra apparaître en quatre déclinaisons correspondant à quatre niveaux de durabilité de ces masques réutilisables : un pour ceux qui tiennent 5 lavages, un autre pour ceux lavables 10 fois, un autre pour ceux lavables 20 fois et un dernier pour ceux qui se lavent 30 fois.





Catégorie 1 : Ils filtrent 90% des particules émises par le porteur.  
Catégorie 2 : Ils filtrent 70% des particules émises par le porteur.

Norme AFNOR SPEC S76 001 du 27 mars 2020.



## CONSIGNE D'UTILISATION ET DE PORT DU MASQUE



### Important :

Penser à se laver les mains avant et après manipulation du masque.  
Une fois positionné, celui-ci ne doit plus être touché.

## Les erreurs à éviter



- Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.



- Porter son masque sans recouvrir son menton.



- Toucher son masque une fois qu'il est positionné.



- Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.



- Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

Pour davantage de précisions, contactez le service prévention :  
05 63 60 16 64  
[prevention@cdg81.fr](mailto:prevention@cdg81.fr)



Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale

188 rue de Jarlard - 81 000 ALBI  
Tel : 05.63.60.16.50 • Fax : 05.63.60.16.51  
[cdg81@cdg81.fr](mailto:cdg81@cdg81.fr)  
[www.cdg81.fr](http://www.cdg81.fr)